

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 février 2024

Compte rendu des décisions du Maire prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

<u>N°5 du 15 janvier 2024</u>: Contrat de services pour la maintenance des licences Oracle des progiciels BL Sedit, GF, RH, et e.GRC entre la société BERGER LEVRAULT et la Ville d'Onet le Château

Décision relative à la signature, avec la société BERGER LEVRAULT, d'un contrat de services fixant les modalités de maintenance des licences Oracle.

Le montant annuel est de 584,10 € H.T. Le contrat est valable 3 ans à compter du 01/01/2024.

N°6 du 18 janvier 2024 : Signature d'un contrat de cession avec Blue Line Productions pour le spectacle d'Hassan de Monaco

Décision relative à la signature d'un contrat de cession avec Blue Line Productions, rue Droite, MARTEL (46600) représentée par Madame Naima BOURGAUT, en sa qualité de Présidente, ayant pour objet de définir les modalités de cession et d'accueil du spectacle d'Hassan de Monaco, le vendredi 26 janvier 2024, à 20h30, au Café Culturel Le Krill.

Le coût global de la cession et des frais de transport s'élève à 2 100€ TTC.

La Ville prendra également en charge les frais d'hébergement et de restauration de l'équipe artistique et technique durant le séjour.

<u>N°7 du 19 janvier 2024</u>: Modification d'un contrat de location d'une batterie pour le véhicule électrique Renault KANGOO immatriculé DY 003 MB affecté aux services techniques municipaux

Décision relative à la modification, suite à une erreur matérielle sur le contrat signé avec la société DIAC LOCATION, de l'article 2 de la décision n°174/2023 prise en date du 14 décembre 2023. L'article est modifié comme suit : le loyer mensuel est fixé à 67,14 € TTC. Le reste des dispositions demeure inchangé.

<u>N°8 du 23 janvier 2024</u>: Signature d'un contrat de cession des droits de représentation pour une prestation de spectacle vivant avec la compagnie Théâtrale Francophone et la Ville d'Onet-le-Château dans le cadre du spectacle petite enfance

Décision relative à la signature d'un contrat de cession avec la compagnie Théâtrale Francophone, représentée par Madame Annie GIRARD, en sa qualité de Présidente, définissant les modalités de représentation du spectacle : « Voyage d'une goutte d'eau ».

Le spectacle sera présenté le samedi 10 février 2024. Il y aura deux représentations successives à 10h et 11h00 à la médiathèque Paul Géraldini d'Onet-le-Château.

Le coût des deux représentations s'élève à 650€ TTC. Ce montant inclus les frais de gestion et les frais de déplacements.

N°9 du 23 janvier 2024: Signature du marché de déploiement d'une gestion technique des bâtiments

Décision relative à l'attribution et la signature du marché de gestion technique des bâtiments communaux avec la société DALKIA SUD-OUEST - sise 4 bis, rue Françoise d'Eaubonne, TOULOUSE (31021), pour un montant global et forfaitaire de 168 147.67 € H.T.

<u>N°10 du 24 janvier 2024</u>: Signature d'une convention de mise à disposition de La Baleine entre l'association Rutènes en Scène et la Ville d'Onet-le-Château

Décision relative à la signature d'une convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la salle de spectacle La Baleine avec et au bénéfice de l'association Rutènes en Scène - sise 15, rue Grandet, RODEZ (12000), représentée par Madame Anne-Marie BONNEFOUS, en sa qualité de Présidente, ayant pour objet de définir les modalités de cette mise à disposition pour l'organisation de deux représentations du spectacle *Les Misérables*, le mercredi 31 janvier 2024, à 20h30, et le jeudi 1er février 2024, à 20h30, à La Baleine.

La Ville s'engage à mettre gratuitement la salle de spectacle et son personnel à la disposition du demandeur et à prendre en charge les coûts de bâtiment induits.

La Ville ne prendra en charge aucun frais supplémentaire en lien avec la réalisation de cette manifestation.

<u>N°11 du 30 janvier 2024</u>: Signature d'un contrat de cession des droits de représentation pour une prestation de spectacle vivant avec la SARL Sirventès et la Ville d'Onet-le-Château dans le cadre de l'heure du conte de la médiathèque

Décision relative à la signature d'un contrat avec la SARL Sirventès, représentée par Madame Nathalie MARTY, en sa qualité de gérante, définissant les modalités de représentation du spectacle « *Contes du pays de nulle part* » Le spectacle sera présenté le mercredi 14 février 2024 à 15h00 au Krill.

Le prix de la représentation est fixé à 600 € TTC (frais de déplacements inclus).

La ville prendra également en charge les frais de restauration pour une personne.

N°12 du 30 janvier 2024 : Tarifs pour le bar du Café Culturel Le Krill

Décision relative à la fixation des tarifs pour le bar du Café Culturel Le Krill et leur application à compter du 7 février 2024 comme suit :

Boissons	Prix TTC
Sans Alcool	
Café Expresso	1,00 €
Café Allongé/Noisette/Café au Lait	1,20 €
Thé/Tisane	2,50 €
Chocolat chaud	3,00 €
Sirop	1,00 €
Eau (Bouteille 50cl)	1,00 €
Limonade	2,00 €
Cola	2,50 €
Diabolo	2,50 €
Thé Glacé	2,50 €
Orangina	2,50 €
Eau pétillante	2,50 €
Jus de fruits	2,50 €

Alcool	
Bière Bouteille 33cl	3,50 €
Bière Classique Pression 15cl	1,50 €
Bière Classique Pression 25cl	2,50 €
Bière Classique Pression 33cl	3,00 €
Panaché / Monaco/ Bière avec Sirop	2,70 €
Bière Supérieure Pression 15cl	2,00 €
Bière Supérieure Pression 25cl	3,00 €
Bière Supérieure Pression 33cl	3,50 €
Vin au verre	3,00 €
Vin (Bouteille)	17,00 €
Ratafia au verre	3,50 €
Ratafia (Bouteille)	18,00 €
Gentiane d'Aubrac au verre	3,50 €

Restauration		
Planche Fromage ou Charcuterie	8,00€	
Planche mixte / Végétarienne	12,00 €	
Chips (30g)	1,00 €	
Dessert	3,00 €	
Gâteau (sucré ou salé)/friandise/barre glacé	2,00 €	
Assiette Tapas	7,00 €	

<u>N°13 du 30 janvier 2024</u> : Signature d'une convention de mise à disposition de La Baleine entre le Lycée Foch de Rodez et la Ville d'Onet-le-Château

Décision relative à la signature d'une convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la salle de spectacle La Baleine avec et au bénéfice du Lycée Foch de Rodez sise 1, rue Vieussens, RODEZ (12000), représenté par Monsieur TACHE, en sa qualité de Proviseur, ayant pour objet de définir les modalités de cette mise à disposition pour l'organisation du spectacle *Mon silence hurle* par la Compagnie de Edwina COSTCALDE, le mardi 05 mars 2024, à 14h30, à La Baleine.

La Ville s'engage à mettre gratuitement la salle de spectacle et son personnel à la disposition du demandeur et à prendre en charge les coûts de bâtiment induits.

La Ville ne prendra en charge aucun frais supplémentaire en lien avec la réalisation de cette manifestation.